

C O P R E C

TIERCE PARTIE INDÉPENDANTE

Monsieur François GREMY
Délégué Général de la COPREC

COPREC
10, rue du débarcadère
75017 PARIS

Mail : francois.gremy@coprec.com
Tél : 06 13 38 57 49

A l'attention de Monsieur Hervé PARFAIT
Président

ASSOCIATION PRECAUTION
89 rue Saint-Denis
BP 20
77401 LAGNY CEDEX

Copie : Autorité de Sûreté Nucléaire
Bénédicte GENTHON
Direction de l'Environnement et des situations d'Urgence

LRAR n° 1 A 111 504 7265 4
Avancée par email : webmaster@associationprecaution.fr

Paris, le 17 décembre 2014

Objet : Page d'accueil du site internet <http://www.associationprecaution.fr/>

Monsieur,

La COPREC souhaite attirer votre attention sur le texte paru sur le site de votre association « Association Précaution » qui porte préjudice aux organismes agréés de contrôle de radioprotection. Ce texte jette le discrédit sur les organismes agréés alors que la réglementation impose aux exploitants et chefs d'établissements de pouvoir justifier de l'existence d'un rapport de conformité de leurs installations à rayons X.

Le texte paru sur votre site internet dénigre et diffame les organismes agréés qui proposent des services pour la réalisation de ce rapport de conformité, et vient en régularisation d'une exigence réglementaire imposée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

Pour votre information, il a été demandé à Maître PIERRE LANDELLE, Huissier de Justice, le 19 novembre 2014 de constater la présence de ce texte diffamatoire sur votre site internet.

Nous vous mettons en demeure de retirer ce texte de votre site internet sous huitaine, sans quoi nous serions obligés d'entamer des poursuites judiciaires à l'encontre de votre Association.

Nous nous permettons d'informer en parallèle l'ASN, de cette situation inacceptable pour la réputation des organismes de contrôles représentés par la COPREC.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

François GREMY
Délégué Général

PJ : Extrait du texte présent sur le site <http://www.associationprecaution.fr/>



**ASSOCIATION
PRÉCAUTION
RADIOPROTECTION**

NOTRE BUT : VOUS FAIRE CŒUR LÉGÈRE ET L'ESPOIR

[Accueil](#)

[Qui sommes nous](#)

[Nous contacter](#)

rôles Qualités → La Déclaration ASN

Important :
Créez votre compte DPC



OGDPC habilité
à dispenser des
programmes de DPC

La Formation Radioprotection

- Objectif
- Programme
- Reconnaissance par l'OGDPC
- A lire : Formation / Crédit d'impôts

Dates des sessions

Jeudi 2 Avril
Formation Radioprotection des Patients
Formation des Assistantes Dentaires à la
Radioprotection des Travailleurs
A Lire : Ouvrir son Compte DPC

Actualités

Un "rapport de conformité" non obligatoire..... mais il faut en avoir un !!!



L'Association Précaution a déjà fait savoir à ses adhérents qu'elle leur établira ce rapport au cours de l'année 2014 ou 2015, **GRATUITEMENT** et **Sans augmentation de la cotisation** : On est loin du racket commercial avec menaces d'inscrire sur leur rapport de contrôle technique "NON CONFORME" de certains Organismes de Contrôle Agréé dont l'Instinct commercial profite de la validation de la norme NFC-15-160, qui pourtant n'impose aucune re-mise en conformité des installations existantes, pour essayer de sur-facturer leurs interventions.

C'était sans compter sur la vigilance de l'Association...

+ d'information sur la norme NFC 15-60 site du Conseil de l'Ordre

Le Président de l'Association
Hervé Parfait

Important : Nouvelle Mesure de l'OGDPC à compter du 17 Octobre 2014...

Recherche sur le site...

Accès Adhérents

Login

Mot de passe

Adhérer à PRECAUTION

■ Pourquoi et Comment adhérer à l'Association PRECAUTION

**CONSEIL
SCIENTIFIQUE
SANTÉ
& ÉNERGIES**

Initiative d'EDF pour l'information
des professionnels de santé
20 000 PCR en France, une campagne
d'EDF sur la radioactivité : 4 vidéos à
visionner.